

Rapport d'activité  
Rapport de la gérance  
2021

## Edito



Chers actionnaires,

J'ai la responsabilité d'ouvrir le huitième rapport d'activité de Cocagne Investissement.

Comme vous le verrez dans ce rapport, l'activité de Cocagne Investissement se contracte de plus en plus.

Paradoxalement, si Cocagne Investissement vit ses dernières années, l'activité des jardins de Cocagne n'a jamais été aussi dynamique. La traversée de la crise sanitaire Covid 19 a montré la pertinence des actions déployées dans les Jardins. La manière dont les jardins se sont adaptés, ont déployés de nouveaux mécanismes de solidarité et ont apportés de nouvelles solutions sur leur territoire, montre que ce réseau peut apporter une partie de la réponse à la construction du monde de demain. Cette utilité est reconnue par les pouvoirs publics. En 2021, la majeure partie des adhérents du réseau Cocagne s'inscrit dans les programmes France relance pour créer de nouveaux emplois sur les territoires et proposer des solutions durables pour une alimentation de qualité, accessible à tous.

Nous vous avons présenté ces dernières années nos différentes analyses sur le modèle économique et le contexte, la gouvernance du fonds et les besoins de Jardins de Cocagne pour tirer tous les enseignements de cette aventure.

Les rapports qui suivent se veulent se veulent complets et didactiques, j'espère qu'ils répondront à vos questions.

Solidairement vôtre,

Dominique Hays,

Président de Cocagne Investissement et du Réseau Cocagne

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by 'e.' and a long horizontal line extending to the right.

# Index

## Table des matières

Edito.....	2
Index.....	3
<b>1. Une stratégie initiale en adaptation permanente.....</b>	<b>4</b>
Rappel de la stratégie .....	4
Des constats toujours d'actualité .....	4
Un modèle économique difficile à trouver .....	4
<b>2- Continuité d'accompagnement .....</b>	<b>5</b>
<b>3 - Vie institutionnelle .....</b>	<b>6</b>
Composition du capital au 31 décembre 2021 .....	6
Label et agrément .....	6
Gouvernance.....	6
<b>4 - Conclusion et perspectives .....</b>	<b>8</b>
Rapports de la gérance .....	9
Rapport financier 2021 .....	11
Présentation des états financiers .....	11
Filiales et participations.....	14
Evénements principaux survenus au titre de l'exercice 2021 .....	14
Evolution prévisible et perspective d'avenir .....	15

# 1. Une stratégie initiale en adaptation permanente

## Rappel de la stratégie

A l'origine, Cocagne Investissement s'était fixée pour objectif de permettre aux adhérents Cocagne d'accéder à des financements sur-mesure pour financer leur changement d'échelle et leurs projets d'envergure, grâce à l'investissement de citoyens solidaires.

Cocagne Investissement a été créé pour prolonger et intensifier le soutien que le Réseau Cocagne apporte aux à ses adhérents. Cet outil d'accompagnement et d'investissement est dédié au cofinancement, sur le court terme ou sur le long terme, des projets des structures du Réseau Cocagne, à tous les stades de leur développement.

Depuis sa création, en 2014, cet outil a évolué face aux modifications de l'environnement économique et financier des Jardins de Cocagne.

## Des constats toujours d'actualité

Les Jardins de Cocagne sont de plus en plus reconnus pour leur rôle pivot dans la transition écologique et solidaire des territoires. Leur position de catalyseur apporte à leur territoire une plus-value sociale et environnementale significative sans qu'ils ne captent la plus-value financière qu'ils génèrent. Position qui s'est confirmé encore en 2020 dans le contexte de crise sanitaire et en 2021 avec l'inscription des projets des Jardins de Cocagne dans les programmes France Relance.

Pour autant, les analyses ont montré que la réponse de Cocagne Investissement n'était pas la plus pertinente pour ces projets tant dans ses modalités que dans la mise en œuvre avec un positionnement de la tête de Réseau Cocagne en financeur et accompagnateur de ces projets.

Cocagne se mobilise aujourd'hui pour accompagner les Jardins de Cocagne dans les programmes France Relance.

## Un modèle économique difficile à trouver

Comme nous vous l'avons expliqué les années précédentes, Cocagne Investissement n'a pas réussi à trouver son modèle économique entendu du point de vue des équilibres financiers d'une fonction quasi-bancaire. Cela ne veut pas dire qu'il n'a pas eu des « effets utiles » dans la réflexion et l'accompagnement financier des adhérents. Dans ce contexte, nous vous avons indiqué limiter l'activité de la société à l'accompagnement des projets en cours de financement sans nouveaux développement afin de limiter les pertes financières.

Comme vous le lirez dans le rapport de gestion, les produits ne couvrent plus les frais fixes de gestion. En effet, même si les frais fixes seront encore réduits en 2022, il ne reste plus que 4 projets en cours d'accompagnement qui pour certains ont entamé le remboursement du capital.

## 2- Continuité d'accompagnement

En 2021, Cocagne investissement a poursuivi le suivi de 6 projets dont 2 ont finalisé leur remboursement en 2021 : l'association SAVA – Jardins du Giessen et Paris Cocagne Jardin de Limon

### Encours projets au 31/12/2021

Structure financée	Localisation	Montant initial	Année	Encours
Les Jardins du Girou	Gragnague (31)	35 000,00 €	2 016	35 000 €
Jardins de Lucie	Communay (69)	50 000,00 €	2 017	40 732 €
Table de Cocagne de la Haute Borne	Villeneuve d'Asq (59)	20 000,00 €	2 018	20 000 €
Reseau Cocagne	Vauhallan (91)	200 000,00 €	2 019	150 000 €
				<b>245 732 €</b>

**La Table de Cocagne de la Haute Borne** est un projet de restauration-traiteur, conçu sur le concept « Du Jardin à la Table ». Cette activité est le prolongement naturel du Jardin de Cocagne de la Haute Borne. Le projet est préparé depuis 2010 et a bénéficié de nombreux accompagnements de professionnels du secteur. L'activité a démarré effectivement en janvier 2017. Les difficultés financières du Jardin de Cocagne de la Haute Borne et un démarrage d'activité en deçà des attentes a conduit à un rachat de la société par un entrepreneur et la mise en œuvre d'un nouveau projet d'insertion. Dans ces conditions, le financement de Cocagne a été revu dans la durée afin de permettre un nouveau rebond de la structure. Néanmoins, compte tenu de la nature risquée de cette activité et de l'impact de la crise sanitaire, une partie de la créance a été provisionné dans les comptes.

**Les Jardins du Girou** font partie du Groupement Solidaire Cocagne Haute-Garonne. Ce groupement rassemble désormais quatre Jardins de Cocagne, un organisme de formation et un groupement d'employeurs et une association. Toutes les entités partagent le même projet associatif et mutualisent les fonctions support via le groupement d'employeurs GESTES, ce qui a un caractère particulièrement innovant au sein des Jardins de Cocagne.

**Les Jardins du Girou** emploient et accompagnent une vingtaine de personnes en difficulté pour les remettre sur le chemin de l'activité.

Le groupement en Haute Garonne poursuit ses projets de développement sur le territoire avec particulièrement Cocagne Alim'terre pour un accès solidaire à l'alimentation de qualité et le Relais Cocagne (<https://cocagnehautegaronne.org/>)

Créé en 2001, les **Jardins de Lucie** connaissent depuis leur ouverture une croissance et un développement constant. Elle mène deux activités principales, le maraîchage bio distribué en circuit-court et la transformation de produits bio (La fabrique, lancée en 2015). L'association emploie 10 salariés permanent et 51 en insertion et compte 520 familles adhérentes.

Un dernier investissement a été mis place en 2019 pour le **Réseau Cocagne** permettant ainsi de soutenir les actions de la tête de Réseau auprès de ses adhérents. Le Réseau Cocagne a confirmé en 2021 sa position de réseau transverse et notamment via l'inscription dans 4 appels à projet France Relance auprès de 3 ministères permettant de renforcer ses actions auprès des jardins sur : la création d'emploi et le développement de nouveaux territoires, l'accessibilité à une alimentation durable accessible à tous,

## 3 - Vie institutionnelle

### Composition du capital au 31 décembre 2021

Le capital de Cocagne Investissement s'élève à 1097k€.

Il compte 227 personnes actionnaires dont 3 personnes morales. Un seul investisseur institutionnel est au capital : La Nef, avec une participation de 500 000 € détient 45.8% du capital. C'est le plus gros actionnaire.

### Label et agrément

Afin d'apporter aux investisseurs les meilleures conditions d'investissement, Cocagne Investissement s'engage sur les points suivants :

- une transparence et un mécanisme de solidarité
- des partenaires opérationnels et financiers spécialisés ;
- 25 % des encours des investisseurs particuliers mis en réserve pour permettre la sortie des souscripteurs ;
- une mesure et un suivi de l'impact de chaque projet.

Compte tenu de la mise en sommeil du développement de Cocagne Investissement et la fin de la promotion pour de nouvelles souscriptions, la labellisation de Cocagne Investissement par Finansol n'a pas été renouvelée en 2019.

Néanmoins, Cocagne investissement reste adhérent et en lien avec Finansol, devenu FAIR sur les actions de plaidoyer et de promotion de la finance solidaire.

### Gouvernance

Cocagne Investissement est constitué sous la forme d'une société en commandite par actions (SCA). Sous ce statut, les associés commanditaires qui souscrivent le capital, délèguent la responsabilité des orientations stratégiques à l'associé commandité. La SAS coopérative Cocagne Commanditée détient ce rôle d'associé commandité.

La société financière La Nef et l'association Réseau Cocagne sont actionnaires de la SAS coopérative Cocagne Commanditée, associée commanditée de la SCA Cocagne Investissement. Ils siègent ensemble en comité de direction. Le gérant de la SCA est nommé par la commanditée et administre la société. Depuis l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2016, c'est l'associée commanditée qui exerce aussi la gérance.

La société en commandite par actions Cocagne Investissement est observée par un conseil de surveillance composé de commanditaires (souscripteurs de parts).

Pour mener les réflexions sur l'avenir de Cocagne Investissement, un groupe de coordination se réunit et rassemble tous les acteurs clés du projet :

- Présidence, membres du conseil d'administration et direction du Réseau Cocagne,
- Représentant de la Nef,
- Et membre du conseil de surveillance.

En 2021,

- le comité de direction de Cocagne Investissement s'est réuni 3 fois,
- le conseil de surveillance s'est réuni 1 fois et a poursuivi ses échanges à distance,

Avec cette gouvernance, le Réseau Cocagne et La Nef demeurent garants du projet politique et de la vocation sociale de Cocagne Investissement. Si elle limite le pouvoir direct des actionnaires, elle leur offre des protections et des moyens de contrôle de l'action du fonds.

## 4 - Conclusion et perspectives

Le projet Cocagne Investissement est l'expression financière d'un projet plus large du Réseau Cocagne, celui de contribuer à créer - en acte - une économie sociale et solidaire tenant ses promesses en valeurs et en finalités. Ce rapport d'activité allégé témoigne du cheminement de l'idée au projet puis aux différentes évolutions de mise en œuvre, largement impactées par le contexte financier global et la réalité des attentes et besoins des « clients » Cocagne.

Face à la réalité économique, pour Cocagne Investissement mais également les adhérents, le Réseau Cocagne s'est beaucoup interrogé sur l'avenir de cet outil.

Si Cocagne Investissement n'a pas su toujours être la réponse adaptée, le réseau Cocagne poursuit son travail de mise en avant et d'accompagnement de ses adhérents pour que des solutions financières durables et patientes puissent être trouvées.

Nos modèles d'intérêt général restent encore soumis à la lecture d'une économie financiarisée où la mesure d'impact chiffrée s'additionne aux critères de rentabilité alors que nos projets font la preuve de leurs effets utiles. Nos adhérents doivent aussi trouver un juste équilibre entre une action légitimement subventionnée et une capacité d'investissement propre lié à l'activité économique.

De ce point de vue, nous pouvons faire l'analyse des conditions structurelles pour les associations ou SCIC porteuses de Jardin de Cocagne d'un recours « en dernier ressort » ou « en situation de crise » à l'emprunt bancaire ou quasi-bancaire comme avec CIV. Il y a déjà le contexte d'activités relevant de l'intérêt général - comme l'habilitation Ateliers Chantiers d'Insertion - qui situe nos associations dans le champ d'une forme, souvent dégradée, de « délégation de service public » plaçant les enjeux contractuels de subventionnement en première ligne pour les directions. Il paraît évident que cette relation contractuelle devrait être sécurisée, notamment sur le co-financement européen des postes d'encadrement des ACI de façon à assurer un « cœur de métier » social stable, à même de libérer les énergies des directions sur les enjeux de développement local précisément sur des activités économiques relevant du secteur marchand ou quasi-marchand (un commerce « hors marché » comme pour les paniers cocagne). On peut également mettre en avant la généralisation des appels à projets (AAP) nationaux et locaux, publics et privés, comme autant de logiques de mise en concurrence des projets et associations sur le marché de la subvention de projets d'intérêt général. Cette activité de réponse quasi permanente aux AAP renvoie les directions à une fonction de « chasseurs de subvention » au détriment là encore d'un développement de projet sur des bases à la fois sécurisées (travail social) et « risquées » (activités commerciales). De facto, les directions d'associations et de jardins ont un travail quotidien d'optimisation du régime de la subvention, pourtant « discrétionnaire, unilatérale et précaire ». On le voit, si les bases économiques de l'ACI ne sont pas sécurisées, notamment par une diversification efficace des supports d'insertion (on pense ici au couplage maraichage / espaces verts), le recours à l'emprunt structurant est évité. L'association n'ayant pas la capacité de démontrer une génération de « marges » suffisantes pour assurer un remboursement, ni la capacité en RH d'investir sur du développement à dimension marchand. La « bancarisation » des jardins de Cocagne est donc un sujet autant de politique générale associative que de développement forcément innovant d'activités hybridées en appui notamment besoins de transition de notre système agro-alimentaire.

C'est dans ce sens, que nous travaillerons en 2022 une solution de sortie positive pour Cocagne Investissement afin que l'ensemble des analyses et enseignements servent la suite du développement.



# Rapports de la gérance

---

# Rapport de la gérance à l'Assemblée générale des actionnaires commanditaires

COCAGNE INVESTISSEMENT

Société en Commandite par Actions

à capital variable

Siège social à VAUHALLAN (91 430)

4, rue des Arpentis

803.438.647 RCS EVRY

Chère Associée, Chères Actionnaires, Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Votre Commissaire aux comptes vous donnera dans ses rapports toute information quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toute précision ou tout renseignement complémentaire qui pourrait vous paraître opportun.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

# Rapport financier 2021

## Présentation des états financiers

### Règles et méthodes comptables, intégration fiscale

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les hypothèses de base retenues sont les suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement de méthode ou de réglementation n'est intervenu sur l'exercice 2021.

La Société ne fait pas partie d'un groupe fiscalement intégré.

### Présentation du bilan et des comptes

*(Article L. 232-1 du Code de commerce)*

L'exercice considéré a débuté le 1er janvier 2021 et s'est terminé le 31 décembre 2021.

Le montant total net du bilan au 31 décembre 2021 s'élève à 815 143€ (contre 832 180 € au 31 décembre 2020)

L'exercice clos le 31 décembre 2021 fait apparaître un résultat comptable négatif d'un montant de -2614€ (-7128 € pour l'exercice 2020).

## Le Bilan et le capital social

En euros	Net au 31/12/21	Net au 31/12/2020
<b>ACTIF</b>		
Immobilisation incorporelles	250	2 750
Immobilisation financières	225 822	327 590
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>226 072</b>	<b>330 340</b>
Créances clients et autres	6 596	16 417
Valeurs mobilières de placement	5 345	32 889
Disponibilités	577 129	452 534
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>589 071</b>	<b>501 840</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>815 143</b>	<b>832 180</b>
<b>PASSIF</b>		
Capital	1 097 268	1 101 800
Report à nouveau	- 296 173	- 289 046
Résultat (perte)	- 2 614	- 7 128
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>798 481</b>	<b>805 627</b>
Dettes fournisseurs et autres	15 758	13 932
Dettes fiscales et sociales	905	12 621
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>16 662</b>	<b>26 553</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>815 143</b>	<b>832 180</b>

A l'actif, la baisse de l'actif immobilisé net correspond à l'amortissement des immobilisations incorporelles (frais d'établissement et licences) et au remboursement des encours par les projets de Jardins accompagnées.

Les créances clients correspondent principalement aux produits à recevoir sur les investissements. Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées pour tenir compte du risque sur le projet Table de Cocagne (un tiers)

La situation de trésorerie de Cocagne Investissement reste confortable.

Au passif, le montant du capital social est de 1 097 268€ euros au 31 décembre 2021 (1 101 800€ au 31 décembre 2020). Le report à nouveau (correspondant aux pertes cumulées antérieures) s'établit à -296173€ €. Les dettes auprès des fournisseurs restent stables. Les fiscales et sociales au 31/12/21 ont été soldées.

On constate que le capital de Cocagne Investissement est utilisé de la manière suivante

- Capital : 1 097 268€
- Capital investi : 245 732€
- Capital mis en réserve théorique (25% du capital des souscripteurs personnes physiques): 140 950 €
- Capital consommé par les déficits : 298 787€€
- Immobilisations incorporelles nettes : 250 €
- Capital disponible : 411 548€

## Compte de résultat

En euros	2021	2 020
<b>Produits</b>		
Chiffre d'affaires	-	-
Production immobilisée		
<b>TOTAL Produits d'exploitation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL produits</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Charges</b>		
Achats		
Autres services extérieurs	- 16 210	- 11 722
Impôts, taxes et vers. assimilés	- 2 213	- 1 305
Charges de personnel	-	-
Autres	- 600	-
Dotations aux amortis. & provisions	- 2 500	- 3 708
<b>Total charges</b>	<b>- 21 524</b>	<b>- 16 734</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 21 524</b>	<b>- 16 734</b>
Produits financiers	13 902	17 245
Charges financières	- 7 544	- 7 111
Charges exceptionnelles	- 500	- 528
Produits exceptionnels	13 052	
<b>Résultat net</b>	<b>- 2 614</b>	<b>- 7 128</b>

### Les produits de l'exercice

Les revenus sont constitués principalement par les produits financiers issus des investissements. La baisse des revenus correspond à la diminution de l'encours investi lié au remboursement par les projets accompagnés. On constate en 2021 un produit exceptionnel en 2021 issu du solde de positions comptables prescrites au passif.

### Les charges de l'exercice

En contrepartie de ces produits, Cocagne Investissement fait face à des charges d'exploitation qui concernent les éléments suivants.

**Les frais de personnel** : les frais de personnel sont nuls en 2021. La gérance est assurée par Cocagne commanditée et le suivi des projets par le Réseau Cocagne

**Les autres frais généraux** couvrent le fonctionnement général de la société (frais postaux, téléphone et serveurs informatiques, honoraires du CAC), ainsi que des honoraires liés à la gérance, la tenue

de l'assemblée générale, les missions et déplacements, les cotisations aux organisations professionnelles et les services bancaires.

**Les dotations aux amortissements** correspondent aux dotations sur les frais de constitution et d'outils informatique dont l'amortissement arrive à échéance en 2021.

Une provision pour risque a été constituée, représentant un tiers pour la deuxième année de la créance vis-à-vis de la table de Cocagne de la Haute Borne, compte tenu de la situation de cette structure.

Les frais de gestion augmentent en 2021 en raison du recours à divers conseil (expertise comptable etc.)

Le résultat 2021 montre que les frais de gestion du fonds ne sont plus absorbés par les revenus. Même si ces frais pourront être réduits en 2022, la gérance travaille avec le comité de direction à une issue permettant de sécuriser les projets Cocagne et les actionnaires.

## Filiales et participations

*(Articles L. 233-6 et L. 247-1 du Code de commerce)*

Cocagne Investissement peut financer les projets qui sont sous forme de sociétés commerciales en souscrivant à des parts de leur capital et ainsi renforcer les fonds propres du projet. C'est du financement patient. Au 31 décembre 2020, la Société ne possède aucune participation dans aucune société commerciale.

Cocagne Investissement peut également mobiliser des titres de créances. Aussi bien pour les projets en société commerciale qu'en statut associatif, elle peut financer les projets avec des prêts participatifs. Pour les sociétés commerciales, la Société peut apporter des comptes courants d'associés, effectuer des placements en obligations, convertibles ou pas.

Des titres associatifs pourront être souscrits par Cocagne Investissement pour le financement des projets à statut associatif.

Voici la liste des projets soutenus par Cocagne Investissement au 31/12/2021:

Structure financée	Localisation	Montant initial	Année	Encours
Les Jardins du Girou	Gragnague (31)	35 000,00 €	2 016	35 000 €
Jardins de Lucie	Communay (69)	50 000,00 €	2 017	40 732 €
Table de Cocagne de la Haute Bc	Villeneuve d'Asq (59)	20 000,00 €	2 018	20 000 €
Reseau Cocagne	Vauhallan (91)	200 000,00 €	2 019	150 000 €
				<b>245 732 €</b>

## Evénements principaux survenus au titre de l'exercice 2021

*(Article L. 232-1 du Code de commerce)*

L'épidémie du Covid-19 a été déclarée pandémie mondiale par l'OMS le 11 mars 2020. L'état d'urgence promulgué en France en mars 2020 s'est accompagné de mesures sanitaires et

économiques, notamment des mesures de confinement. Les différentes contraintes sanitaires, n'ont que légèrement impacté Cocagne Investissement sur un plan organisationnel

## Evolution prévisible et perspective d'avenir

*(Article L. 232-1 du Code de commerce)*

- Compte tenu de la situation financière et de la volonté des associés commandités de limiter les pertes, il a été décidé de mettre en place une gestion réduite du fonds en :
  - Limitant le développement du fonds sans aucune nouvelle souscription et nouvel investissement dans les projets de Jardins de Cocagne tout en se laissant la possibilité d'investissements permettant d'optimiser la trésorerie disponible pour équilibrer le résultat
  - Réduisant au maximum les frais de gestion, cette optimisation pourra passer par une transformation juridique du fonds pour alléger la gestion
- Et permettant
  - le maintien des financements et accompagnements en cours.
  - D'assurer l'équilibre financier de la société

L'année 2022 sera consacrée à la recherche de solutions permettant une clôture des activités tout en limitant au maximum l'impact pour les projets accompagnés et les actionnaires.

### Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif n'est à signaler.

### Frais de Recherche et de Développement

Compte tenu de l'activité de notre société, aucun frais de recherche et de développement n'a été engagé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### Aliénations d'actions

*(Article R. 233-29 alinéa 2 du Code de Commerce)*

Aucune opération visée au-dit article n'a été réalisée au titre de l'exercice écoulé.

### Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte d'un montant de – 2614 que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte « Report à nouveau » lequel se trouverait porté à la somme de -298 7876 €.

### Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous précisons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

## Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme au titre d'amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles visés à l'article 39-4 du même Code.

## Délais de paiement des fournisseurs

*(Article L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce)*

Par application des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, il est présenté ci-après la décomposition à la clôture de l'exercice 2021 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, exprimé en euros :

Solde	Règlement à 30 jours ou moins	Règlement à 45 jours	Règlement à 90 jours	Total
Fournisseurs		7 684		7684

## Rémunération du gérant

Conformément à l'article 25 des statuts de la Société, et en raison de la nature de ses fonctions et des responsabilités attachées à sa gestion, le gérant a droit à une rémunération fixée par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires commanditaires avec l'accord des associés commandités.

Aussi, le montant pour l'exercice 2021 sur 12 mois a été de 7000 €. Le montant de cette rémunération a été porté aux charges d'exploitation (autres achats et charges externes).

**-oOo-**

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Gérance pour l'exercice écoulé.

Le Gérant SAS Cocagne Commanditée,  
Présidé par le Réseau Cocagne  
Présidé par Dominique Hays

